



CERTIFICAT QUALIBAT



NUMÉRO E-E12191

VALABLE JUSQU'AU 18/11/2021

ÉDITÉ LE 16/11/2020

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/03/2002

Raison sociale : SARL MANCHE ECHAFAUDAGE SIGNALISATION

Forme juridique : SAS

RUE VAUBAN

Capital : 21 000

B.P. 42

50120 EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CHERBOURG 2002 B 101

Siren : 442 424 495 00012

Code NACE : 7732Z

Numéro caisse de congés payés : 50.7016.0 02

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 4820000/001 325562

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 4820000/001 325562

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2019

Téléphone : 02 33 03 88 53

Fax :

Portable :

Responsabilité légale :

VIGER JACQUES CO-GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@manche-echafaudage.fr

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 2 157 224

Tranche de classification : CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
1412 PROB	Echafaudages (Technicité confirmée)	9	29/10/2020
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB ou BIENNALE) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.